

Diplôme d'Université "Qualité et gestion des risques dans les établissements de santé"

Manager la qualité et gérer les risques en établissement de santé

INFORMATIONS

Durée : environ 115 heures en fonction des options

En 2012/2013 :

Référence : SRI13-0531

Le calendrier des dates se trouve dans le programme de chaque stage. www.qualite-securite-sante.fr

Lieu : consulter le programme de chaque stage

Frais de participation :

Voir au bas du programme de chaque stage. Les candidats devront en outre prendre une inscription universitaire 245 Euros (tarif 2011/2012) l'année où ils voudront obtenir leur diplôme.

Repas de midi pris en charge par les organisateurs.

Code : 0597

Renseignements et inscriptions :

Sylvia RUBINI

Tél. : 03 68 85 49 22

Sauf mercredi

Fax : 03 68 85 49 29

s.rubini@unistra.fr

Personnes concernées

Ce diplôme d'université en formation continue se situe au niveau baccalauréat plus trois années. Il concerne, d'une façon générale, toute personne amenée, dans un établissement de santé, soit à conduire un projet qualité ou participer activement à sa réalisation, soit à intervenir dans la gestion des risques, soit à mener de front ces deux activités à la fois très liées et complémentaires.

Il s'adresse plus particulièrement aux directeurs, médecins, pharmaciens, ingénieurs bio-médicaux, cadres de santé, infirmières, techniciens de laboratoire et responsables de services médico-techniques et techniques des établissements de santé.

A l'issue de cette formation diplômante, les stagiaires seront capables de :

- maîtriser les étapes et les composantes d'un système qualité et les appliquer avec pragmatisme à un établissement de santé.
- analyser les risques et les dysfonctionnements liés aux différents processus hospitaliers, afin de les gérer efficacement.

Programme

Modules obligatoires : tronc commun

- Organiser et gérer un système qualité efficace : 2 x 3 jours
- La gestion des risques dans les établissements de santé : 5 jours

Modules optionnels : soit un stage de 5 jours, soit deux stages de 3 jours.

- Réussir l'audit qualité dans les établissements de santé ou médicaux sociaux : 3 jours
- Hygiène hospitalière : les notions essentielles : 5 jours
- Lutte contre l'infection en période péri-opératoire : 5 jours
- Les évaluations des pratiques professionnelles dans le domaine de la santé : 3 jours
- Air, eau et maintenance technique en établissement de santé : 3 jours
- Le linge et les déchets dans les établissements de santé : 3 jours
- Développement durable : management environnemental en établissement de santé : 3 jours.

Les stages : Hygiène hospitalière - Lutte contre l'infection en période péri-opératoire - Air, eau et maintenance technique en établissement de santé - Le linge et les déchets dans les établissements de santé, sont décrits dans le chapitre "Hygiène hospitalière et environnement"

Déroulement de la formation

- Enseignement théorique : environ 115 heures en fonction des options choisies (la présence est obligatoire).
- Travail personnel donnant lieu à la réalisation d'un mémoire ; le thème doit d'abord être approuvé par l'un des responsables du diplôme.

Obtention du diplôme

1. Assiduité aux enseignements : tronc commun plus l'option choisie.

2. Réalisation d'un travail personnel (noté de 0 à 20) :

Le travail est présenté sous la forme d'un mémoire de 30 à 50 pages ; il est noté selon une grille d'évaluation qui est communiquée aux candidats.

3. Passage d'une épreuve orale (notée sur 20 points) qui comporte :

- La soutenance du mémoire (10 minutes d'exposé et 10 minutes de questions), notée sur 4 points ; l'exposé du travail du candidat s'effectue en vidéo-projection avec un diaporama.
- Un contrôle des acquis (20 minutes d'évaluation), noté sur 16 points.

3.1. La soutenance du mémoire est notée sur 4 points (clarté, conviction, argumentation, réponses aux questions), en complément de la note d'écrit (sur 20 points). Le travail personnel (mémoire plus soutenance) porte donc sur 24 points.

3.2. L'oral porte sur quatre questions de cours notées chacune sur 4 points (connaissances, cohérence, pertinence, raisonnement, exemples...). Le contrôle oral des acquis est donc noté sur 16 points.

Responsables pédagogiques

M. Stéphane GAYET, Praticien hospitalier, médecin infectiologue-hygiéniste, Hôpitaux universitaires de Strasbourg.

Courriel : gayet.stephane@chru-strasbourg.fr

M. Pierre LINDEN, Ingénieur conseil, responsable qualité au Service Formation Continue de l'Université de Strasbourg, Responsable d'audit au sein d'AFNOR Certification.

Courriel : Lindenpierre@aol.com

Responsable scientifique

Véronique SCHAEFFER, Maître de conférences, Faculté des sciences économiques et de gestion.